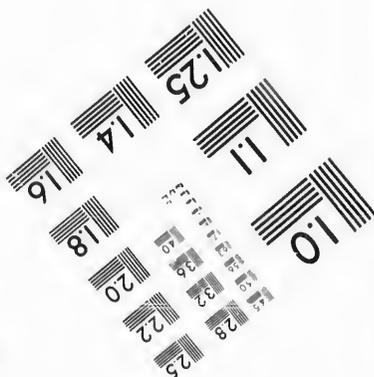
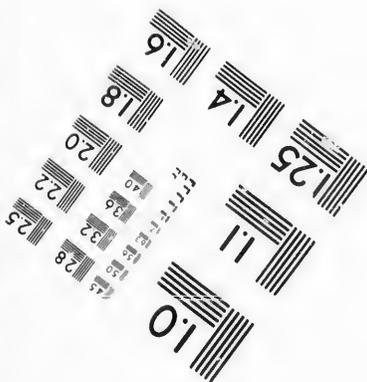
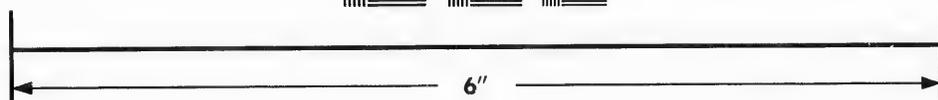
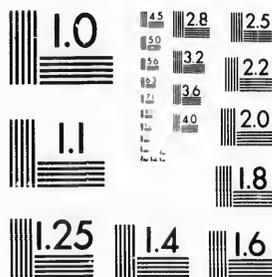


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Only edition available/
Seule édition disponible

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [143] - 148 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

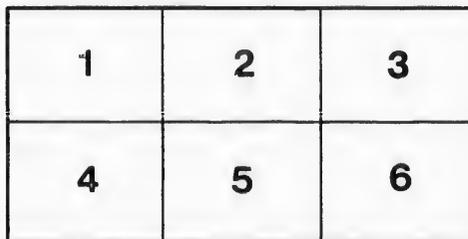
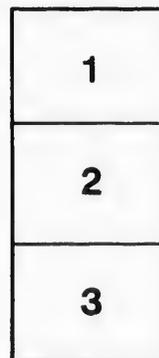
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

(N° 22)

LETTRE CIRCULAIRE

DE MGR L'ÉVÊQUE DE NICOLET POUR DIVERS OBJETS

Nicolet, 10 septembre 1888.

Nos Très Chers Frères,

I

Le cinquantième anniversaire du Sacerdoce de Notre Saint Père le Pape, qui a jeté un si vif éclat sur le Pontificat Romain, aura aussi présenté au monde catholique l'occasion de faire une solennelle profession de foi au dogme consolant de la communion des Saints. Ce grand évènement, en effet, a mis en lumière la force des liens qui unissent entre elles l'Eglise triomphante, l'Eglise souffrante et l'Eglise militante, toutes trois universelle et unique Eglise de Jésus-Christ. Au ciel, sur la terre, ou dans les abîmes du purgatoire, le chrétien est membre d'un seul et même corps dont Jésus-Christ est la tête. Une admirable et discrète circulation de biens spirituels unit ces trois parties d'une même Eglise comme sont unies les diverses parties du corps humain par la circulation du sang qui répand partout la force et la vie.

Les fêtes jubilaires ont provoqué une explosion d'enthousiasme et de foi au sein de l'Eglise Militante. Elle s'est levée d'un commun accord pour environner le Vicaire de Jésus-Christ des "marques de son respect, des largesses de sa libéralité et des témoignages publics de son allégresse."

L'Eglise du ciel s'est unie à celle de la terre dans une ineffable communion de joie, en entendant le Pontife Suprême décerner "les honneurs souverains ou le culte des Bienheureux" à plusieurs héros chrétiens dont les vertus éminentes et les miracles avaient été juridiquement reconnus."

Mais pour donner comme un couronnement à ces fêtes du ciel et de la terre, Notre Saint-Père a voulu faire profiter aux âmes du purgatoire les biens spirituels qui s'échangent dans la communion des Saints. Il a ordonné à cet effet—et nous portons ces ordres souverains à votre connaissance—un jour de grande et solennelle expiation, qu'il a fixé au dernier dimanche de septembre. Par une dérogation aux lois de la Sainte Liturgie que lui seul peut permettre, à la place de la messe de paroisse et de communauté, dans les paroisses, séminaires, collèges et autres maisons religieuses, il y aura une messe solennelle pour les morts, qui sera celle de la commémoration des morts. Tous les prêtres sont invités à dire cette même messe et à profiter de la faveur de l'autel privilégié qui leur est accordée.

Et pour piquer davantage la dévotion des fidèles et les exciter à répondre à son appel, le S. Père concède une indulgence à gagner ce jour là, aux conditions ordinaires, pour le soulagement des âmes du purgatoire.

II

Durant les fêtes jubilaires Notre Saint-Père a decerné les honneurs des autels à plusieurs insignes serviteurs de Dieu, parmi lesquels le Bienheureux Jean-Baptiste de LaSalle, " ce vénérable prêtre, lisons-nous au Décret de la Congrégation des Rites, naquit à Rheims de parents nobles et pieux. Il passa sa jeunesse et acheva le cours de ses études en conservant son innocence et la pureté de son cœur. Nommé chanoine de l'église Métropolitaine de Rheims, puis ordonné prêtre, il fut pour les fidèles un parfait modèle. Mais ayant médité ces paroles de la divine Sagesse : " venez, mes enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte du Seigneur ; " " et cet avertissement de Jésus-Christ. Laissez venir à moi les petits enfants, car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux," il commença à réunir les enfants pauvres et délaissés, et leur enseigna avec soin les devoirs de la piété et les éléments des lettres. Cependant, pour que cette œuvre si difficile put se développer et produire des fruits abondants, il appela à lui de pieux laïques, leur donna de salutaires ordonnances, et les fit ses coopérateurs dans la fondation de l'Institut des écoles chrétiennes. Comme l'erreur pestilentielle du jansénisme se répandait alors en France et cherchait à dissoudre l'Unité catholique, le Serviteur de Dieu eut soin de s'attacher plus étroitement à la Chaire de Pierre. Dans ce but, il envoya à Rome un de ses Frères, pour demander au Souverain Pontife Clément XI, de sainte mémoire, intrépide ennemi de cette perverse hérésie, l'approbation de son Institut naissant. Mais les subtils sectateurs de l'hérésie Janséniste, prévoyant la perte qu'ils éprouveraient dans le

peuple, par cette saine et pure éducation de la jeunesse, poursuivirent le Serviteur de Dieu d'outrages, de calomnies et de vexations, jusqu'à la dernière heure de sa vie. Ce fut au milieu même de leurs violences, que fortifié par les sacrements de l'Église, et s'unissant très-patiemment aux souffrances de Jésus-Christ, il rendit l'âme, le Vendredi Saint, 7 avril, l'an 1719..... Il laissa pour continuer son œuvre la Société des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui, semblable à cette plantation que le Père Céleste a plantée, se développa largement au milieu de la haine des méchants et de la faveur des bons, et produisit de jour en jour dans tout l'univers, des fruits salutaires."

Cette béatification si opportune pour relever le courage des instituteurs chrétiens et leur faire estimer tous les jours davantage leur noble et très-utile profession a été acclamée dans tout le monde catholique. Mais elle a spécialement comblé de joie la famille religieuse du Bienheureux, les Frères des Ecoles chrétiennes, qui s'appliquent partout à rendre des actions de grâces à l'Auteur de tout bien, en célébrant dans chacune de leurs maisons un *Triduum* solennel. Nous avons le devoir de nous unir aux témoignages de leur reconnaissance et de prendre part à leur légitime allégresse, puisque nous sommes en jouissance de leurs inestimables services.

Nous réglons donc que les 12, 13 et 14 octobre, seront pour la paroisse de Nicolet des jours d'actions de grâces. Il y aura, le matin, messe solennelle, et chaque soir un panégyrique du Bienheureux, suivi de la Bénédiction du Saint Sacrement. Nous désirons que les fidèles de Saint-

Grégoire et de la Baie du Febvre soient convoqués à des fêtes religieuses semblables.

Par ses lettres du 25 février 1888, Notre Saint-Père le Pape a accordé à tous les fidèles pendant le *Triduum* : 1o une indulgence plénière, aux conditions suivantes : confession, communion, visite de l'église où se célèbre le *Triduum*, prières aux intentions du Souverain Pontife ; 2o une indulgence de cent ans, une fois par jour, aux fidèles qui visiteront la dite église et prieront d'un cœur contrit aux mêmes intentions, ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

III

Voilà que vont revenir bientôt les pieux exercices et les touchantes prières du mois d'octobre. Ému par les longues souffrances de l'Église, et par la difficulté chaque jour croissante des temps, Notre Saint-Père ne cesse d'exciter partout les chrétiens à honorer et à implorer la Vierge Marie, mère de Dieu, par le culte du Saint Rosaire.

En tous lieux, on a obéi à la volonté pontificale, avec un si grand élan des cœurs et une si parfaite concorde, qu'on a vu clairement de quelle ardeur pour la religion et la piété était pénétré le peuple chrétien, et quelle grande espérance tout le monde fait reposer sur le patronage céleste de la Vierge Marie (Encyclique du 30 août). C'est pourquoi, afin de rendre grâces pour les bienfaits reçus et de prier avec plus de force pour obtenir ceux que nous attendons, le Très Saint Père ordonne et exhorte vivement que l'on fasse encore cette année, tout ce qu'il a ordonné les années précédentes, au sujet de la salutaire dévotion du Saint Rosaire

et de sa récitation pendant tout le mois d'octobre, (Décret 5 août 1888.) Vous vous appellerez donc, Nos Très Chers Frères que vous êtes fortement exhortés à assister tous les jours, durant ce mois, à la récitation du chapelet et des litanies de la Ste Vierge. Ce pieux exercice se fera le matin, pendant la messe, ou dans l'après-midi, au choix de vos Pasteurs. Ceux qui ne peuvent aller à l'église gagneront les mêmes indulgences, en récitant ces prières dans leurs maisons. Le Saint Père a accordé 1o une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à gagner le jour de la fête du S. Rosaire ou un jour de l'octave ; 2o une autre indulgence plénière, aussi aux conditions ordinaires de la confession et de la communion, aux fidèles qui auront assisté au moins dix fois à ces exercices publics, ou qui en étant légitimement empêchés, les auront faits en particulier ; 3o une indulgence de sept ans et sept quarantaines aux fidèles qui auront assisté à un de ces pieux exercices et y auront prié aux intentions du Souverain Pontife.

Vous ne manquerez pas, Nos Très Chers Frères, de vous rendre aux invitations de vos pasteurs et d'entrer dans les désirs de notre Père commun. Le touchant exemple qu'il nous donne de la confiance en la prière, doit nous être une pressante exhortation de ne pas négliger un si grand moyen de nous rendre le ciel favorable.

Sera la présente Lettre lue au prône de la messe paroissiale, le premier dimanche après sa réception.

† ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

